

Colloque sur les prononciations du français

Présidence : Marie-Hélène Côté, Université de Lausanne

Introduction générale au thème de la journée

Marie-Hélène Côté
Université de Lausanne

Le colloque sur les prononciations du français s'intéresse à la composante sonore de la langue. Cette dimension est fondamentale mais trop souvent négligée, dans un contexte socio-historique où les représentations que les locuteurs se font du langage sont largement déterminées par la langue écrite normée. L'oral tend alors à être perçu comme un sous-produit appauvri de l'écrit. Or la langue est d'abord entendue et parlée, que ce soit dans l'histoire de l'humanité (phylogénèse) ou dans le développement de l'enfant (ontogénèse). Les traits de l'oral véhiculent un ensemble d'informations sur le locuteur et la situation de communication qui, s'il est largement inconscient, structure les interactions linguistiques. La prononciation est la seule composante du langage qui soit exclusivement orale – elle s'oppose en cela à la morpho-syntaxe et au lexique – et la richesse et la subtilité des variations qu'elle porte sous-tend à juste titre un large spectre de recherches en linguistique française et générale. Ces recherches se placent à l'intersection de la phonétique, de la phonologie, de la dialectologie et de la sociolinguistique, domaines auxquels on peut ajouter la linguistique diachronique dans la mesure où le français est aussi celui d'hier.

Ce colloque sur les prononciations présente donc un échantillon représentatif des réflexions sur ce thème, en parcourant trois questions de recherche.

- 1) Quels sont les éléments du système sonore du français qui varient ? On distingue ici trois types d'éléments : les consonnes, les voyelles et la prosodie (ou éléments suprasegmentaux).
- 2) Quels sont les facteurs qui conditionnent les variations observées ? Ils sont nombreux et multidimensionnels, relevant à la fois du contexte linguistique au sens strict (segmental, lexical ou syntaxique), du locuteur (âge, genre, origine géographique, catégories sociales, valeurs, etc.) et du contexte d'énonciation (mode de communication, niveau de formalité).
- 3) Quels sont les types de données et les méthodes utilisés pour recueillir et analyser la prononciation ? Il peut s'agir de données de production en linguistique de corpus, de données articulatoires, acoustiques ou perceptuelles dans une approche expérimentale, de données déclarées dans un paradigme de science participative ou de données de perception en dialectologie perceptuelle.

Le colloque dresse d'abord un bilan des connaissances acquises et des questions qui restent en suspens, mais il s'attarde surtout à quelques approches actuelles et à des

travaux en cours, présentés par quelques uns des meilleurs spécialistes du domaine. Différentes variétés de français – au sens géographique ou social du terme – sont abordées au travers de données variées. Les prononciations du français sont aussi envisagées parallèlement dans des perspectives statiques et dynamiques : caractéristiques d'une variété à un temps donné et tendances évolutives observées.

La diversité des usages observés ébranle la vision unitaire de la prononciation du français véhiculée tant par les ouvrages de référence que par les manuels pour l'apprentissage du français. Elle remettent même en question des conceptions très ancrées sur le système sonore du français, comme l'absence de structure tonale ou de voyelles diphtonguées. Nous partons en effet de l'idée que le français correspond à l'ensemble des productions des locuteurs de français, dans une vision résolument non-normative de la langue. La définition de « locuteur de français » ne va cependant pas de soi ; nous la limitons ici aux locuteurs pour lesquels le français est une langue première ou seconde, ce deuxième cas s'appliquant aux régions d'Afrique où le français est essentiellement langue de scolarisation, langue véhiculaire, langue administrative et publique, sans être nécessairement langue « maternelle ».¹

Bibliographie essentielle

- Ouvrages classiques de la première moitié du 20^e siècle

Pierre Fouché, *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck, 1959.

Maurice Grammont, *La prononciation française : traité pratique*, Paris, Delagrave, 1914.

Philippe Martinon, *Comment on prononce le français*, Paris, Larousse, 1913.

Kristoffer Nyrop, *Manuel phonétique du français parlé*, traduit et révisé par Emmanuel Philipot, 6^e édition révisée par Gunnar Skov, Copenhague/Gyldendal, Nordisk forlag, 1951.

Paul Passy, *Les sons du français : leur formation, leur combinaison, leur représentation*. 12^e édition, Paris, Didier, 1932.

L'Abbé Rousselot et Fauste Laclotte, *Précis de prononciation française*, Paris, H. Welter, 1902.

- Dictionnaires de prononciation du français

André Martinet et Henriette Walter, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France Expansion, 1973.

¹ Nous excluons donc les locuteurs de français langue étrangère. Pour un exposé récent de la prononciation de ces locuteurs, aux langues premières variées, voir : Sylvain Detey, Isabelle Racine, Yugi Kawaguchi et Julien Eychenne (dir.), *La prononciation du français dans le monde : du natif à l'apprenant*, Paris, CLE International, 2016.

Léon Warnant, *Dictionnaire de la prononciation française*, 3^e édition, Gembloux, Duculot, 1968.

- Ouvrages de synthèse

Aidan Coveney, *The Sounds of contemporary French. Articulation and diversity*, Exeter, Elm Bank, 2001.

Pierre Léon, *Phonétisme et prononciations du français*, 6^e édition, Paris, Armand Colin, 2011.

Pierre Léon et Monique Léon, *La prononciation du français*, Paris, Nathan, 1997.

Henriette Walter, *La phonologie du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977.

Henriette Walter, *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.

- Ouvrages en phonologie de corpus

Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche (dir.), *Varieties of Spoken French*, Oxford, Oxford University Press, 2016.

Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche (dir.), *La prononciation du français*, numéro thématique de *Tribune internationale des langues vivantes*, n° 33, 2003.

Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche (dir.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 2009.

Randall Gess, Chantal Lyche et Trudel Meisenburg (dir.), *Phonological Variation in French : Illustrations from three Continents*, Amsterdam, John Benjamins, 2012.

Bernard Laks (dir.), *Phonologie du français contemporain : usages, variations, structures*, numéro thématique de *Langue Française*, n° 169, 2011.

Les prononciations du français : acquis et perspectives

Marie-Hélène Côté
Université de Lausanne

Les prononciations du français – au pluriel – renvoient directement à la variété des usages observés dans le monde francophone, plutôt qu'à une prononciation de référence qui hiérarchise ces usages selon leur degré de conformité au modèle proposé. Elles nous écartent d'une vision normative de la langue pour embrasser l'ensemble des productions des locuteurs de français, entendu comme langue première ou seconde¹.

Une prononciation du français est un composé complexe d'éléments segmentaux et prosodiques (ou suprasegmentaux) : réalisation des consonnes et des voyelles (évidemment au sens de sons et non de lettres) et phénomènes de rythme, d'accentuation et d'intonation. « L'accent » d'une région, d'un groupe social ou même d'un individu peut donc être caractérisé par une combinaison particulière de traits de prononciation associés aux consonnes, aux voyelles ou à la prosodie.

Dans un premier temps, nous verrons quels facteurs sont susceptibles d'induire une différence de prononciation. Les prononciations du français – différents accents – évoquent spontanément la dimension géographique (ou diatopique) de la variation : français du Midi, français du Québec ou du Burkina Faso. Cette dimension spatiale, même si elle est plus facilement identifiante que d'autres, est loin d'être la seule. Dans l'absolu, deux productions d'un même énoncé ne sont jamais complètement identiques ; la durée, l'amplitude ou la qualité des segments varie, de même que les caractéristiques prosodiques. Certains facteurs de variation peuvent paraître linguistiquement non pertinents, comme la fatigue, qui diminue l'énergie, le fait d'avoir le nez bouché, qui empêche l'air de s'écouler par la cavité nasale, ou le fait de se trouver dans un environnement bruyant, qui force les interlocuteurs à parler plus fort et à surarticuler. D'autres facteurs sont linguistiquement plus significatifs.

Dans un deuxième temps, nous identifierons les éléments du système sonore qui présentent le plus de variation en français et qui portent donc les différences de prononciation observées. Nous nous pencherons en particulier sur le système vocalique, la liaison, la consonne <r> et, dans une moindre mesure, certains éléments prosodiques. Ces descriptions se font généralement en référence à une prononciation « standard », avec tous les problèmes de définition que ce concept pose².

¹ On distingue les locuteurs de français langue seconde et de français langue étrangère. Pour les premiers, le français est langue de scolarisation, langue administrative et publique ou langue véhiculaire, sans être première. Ce cas concerne essentiellement l'Afrique.

² Yves Charles Morin, "Le français de référence et les normes de prononciation", *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, vol. 26, n° 1-4, 2000, p. 91-135.

Enfin, nous élargirons la perspective par des remarques sur des questions méthodologiques et le développement de nouvelles approches, questions de recherche ou applications pour l'étude de la prononciation.

La discussion qui suit s'appuie en partie sur le projet « Phonologie du français contemporain » (PFC)³, qui constitue notamment un important corpus de français parlé, dans sa diversité géographique, générationnelle, stylistique et, dans une moindre mesure, sociale. L'ensemble des résultats qui émerge des travaux effectués sur le corpus PFC renouvelle l'image du français et en redéfinit les contours.

1. Facteurs de variation

Les facteurs de variation dans la prononciation peuvent être répartis entre ceux relevant du contexte linguistique, du locuteur et de la situation de communication. Chacune de ces trois catégories peut être illustrée par quelques exemples, que nous construirons autour d'une voyelle, celle transcrite <a> dans les mots « bas » et « panais ». La même logique s'applique évidemment aux consonnes ou aux traits prosodiques.

La réalisation des voyelles dépend directement de plusieurs aspects du contexte linguistique. On trouve en premier lieu le contexte segmental, donc la nature des sons environnants. La voyelle de « bas », précédée de la consonne [b], n'a pas les mêmes caractéristiques acoustiques que celle de « chat », précédée de [ʃ]. La position dans le mot et le nombre de syllabes sont également pertinents : les voyelles de « pane », « panais », « panerions » ou « dépanne », qui apparaissent toutes dans le même contexte segmental [p]_[n], se distinguent par le contexte syllabique.

Les voyelles dépendent également des caractéristiques intonatives de l'énoncé. Ainsi, la voyelle de « bas » ne sera pas la même dans l'énoncé « en bas » selon que celui-ci est une réponse à une question (« Tu vas où ? » « En bas. »), une question appelant confirmation (« Tu vas où? En bas? ») ou une exclamation (« Pas en haut, en bas! »).

De façon plus subtile, la structure morphologique peut aussi influencer la qualité et la durée des voyelles. La voyelle de « panais » est donc légèrement différente selon que le mot correspond à un morphème simple pour le nom du légume ou à une forme dérivée pour l'imparfait du verbe « paner », composée de la racine verbale « pan- » suivie du suffixe « -ais ». Dans le second cas, la qualité de la voyelle de « panais » peut, par analogie, se rapprocher de celle de « pane », à laquelle elle est morphologiquement associée, mais qui porte les attributs d'une voyelle en syllabe finale (accentuée).

³ Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche, "La phonologie du français contemporain. Usages, variétés et structure", [in] *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache / Romance Corpus Linguistics. Corpora and Spoken Language*, sous la direction de C. D. Pusch et W. Raible, Tübingen, Narr, 2002, p. 93-106.

Enfin, la réalisation des voyelles est déterminée par l'inventaire des voyelles dans lequel elles s'insèrent. Dans certaines variétés de français, la voyelle de « bas » s'oppose à celle de « bat » ; mais dans la plupart des variétés, ces deux mots sont homophones. Le besoin de maintenir une distance perceptuelle entre « bas » et « bat » impose alors une contrainte sur leur qualité : la première est plus postérieure, la seconde antérieure. Dans les cas d'homophonie, les deux voyelles bénéficient d'une plus grande marge de variation et tendent à être articulées dans la région centrale de l'espace vocalique.

Les facteurs de variation relevant du locuteur sont tout aussi complexes, même s'ils peuvent paraître plus accessibles au non-initié. De façon générale, on parle ici de facteurs ayant une certaine permanence chez un locuteur, par opposition à des contraintes épisodiques comme le rhume, l'alcool ou la fatigue. L'âge, le genre et l'origine géographique ont une influence immédiate, les voyelles d'un jeune adulte, d'une femme ou d'un Québécois n'étant pas celles d'une personne âgée, d'un homme ou d'un locuteur d'une autre région de la francophonie. La voyelle de « bas », en particulier, est sujette à une forte variation géographique ; au Québec, elle a notamment un timbre plus postérieur, fermé et arrondi, proche de la voyelle de « botte ». Par ailleurs, les voyelles évoluent dans le temps, celles d'il y a un siècle dans un lieu donné n'étant pas celles d'aujourd'hui.

Certaines prononciations sont associées à des jugements particuliers, qui peuvent être recherchés ou évités par les locuteurs, en fonction des valeurs qu'ils défendent ou de l'image qu'ils souhaitent projeter. Ainsi, un Québécois peut vouloir atténuer ou au contraire favoriser le timbre postérieur et fermé de « bas », en fonction de la façon dont il s'identifie et de son autonomie par rapport à la norme perçue, qui dévalorise ce timbre.

Enfin, la situation de communication joue un rôle important dans la prononciation. S'agit-il de parole publique, médiatique ou privée ? D'un contexte formel ou plus familier ? Les interlocuteurs se connaissent-ils bien ou non, appartiennent-ils à la même communauté linguistique ? Le rapport à l'orthographe apporte une dimension supplémentaire, la parole lue n'ayant pas les mêmes propriétés que la parole produite sans contact avec la forme orthographique. De façon générale, les voyelles sont plus longues et plus périphériques dans l'espace vocalique en contexte de « distance » communicationnelle⁴.

⁴ Voir, par exemple, Mélanie Lancien et Marie-Hélène Côté, "Phonostyle et réduction vocalique en français laurentien", [in] *6ème Congrès Mondial de Linguistique Française*, sous la direction de Franck Neveu, Bernard Harmegnies, Linda Hriba et Sophie Prévost, SHS Web of Conferences 46, 2018, 09003.

2. Les éléments variables du français

Tous les éléments segmentaux et suprasegmentaux sont évidemment susceptibles de varier selon les facteurs pertinents. Mais certaines variations sont socialement plus significatives, en ce sens qu'elles véhiculent des représentations – éventuellement positives ou négatives – sur la langue parlée par le locuteur et, par extension, le locuteur lui-même. Les facteurs relevant du contexte linguistique s'avèrent capitaux pour comprendre le fonctionnement du langage et la façon dont ses différentes composantes interagissent. Mais ils ne sont généralement pas les plus pertinents dans la caractérisation d'une « prononciation » ou d'un « accent ».

En français, les prononciations sont plutôt marquées par les éléments suprasegmentaux (intonation, accentuation, durée et débit) et les voyelles, moins par les consonnes, qui varient peu dans l'espace francophone, à l'exception notable de la consonne <r> et des phénomènes de liaison.

a. Variables suprasegmentales

Dans la catégorie suprasegmentale⁵, relevons trois marqueurs parmi ceux qui ont été observés. Concernant l'accentuation, le français est communément caractérisé comme langue à accent final sur le groupe de mots. Est aussi invoquée la présence d'un arc accentuel avec accent principal sur la dernière syllabe et accent secondaire sur la syllabe initiale. Dans plusieurs variétés, notamment les variétés septentrionales hors de France (Suisse, Belgique et Canada francophones), on note cependant la fréquence d'accents pénultièmes⁶, qui s'accompagnent d'une montée mélodique et d'un allongement (p.ex. « un **bé**bé » à Neuchâtel⁷). Même si ces accents ne sont pas très fréquents, ils agissent comme marqueurs forts d'une identité régionale. La saillance des accents pénultièmes peut par ailleurs être compensée par un relatif affaiblissement de l'accent initial, notamment dans des cas d'emphase. L'exemple suivant illustre parfaitement la différence entre un accent parisien et québécois sur ce point. Dans une scène de la série « L'ascenseur », produite par Radio-Canada (ici.tout.tv), une manifestante, perçue comme Française, s'exclame : « les garderies à sept dollars ont échoué dans leur entreprise de **dém**ocratisation de la **ré**duction du fardeau fiscal des classes moyennes, au profit de **l'en**doctrinement des **ré**fugiés du Vietnam ». Plusieurs syllabes initiales, dans des mots de trois syllabes ou plus, sont fortement accentuées, produites notamment avec une amplitude accrue et une montée mélodique nette. Plus tard, un Québécois est amené à produire le même

⁵ Pour une couverture plus large de la variation prosodique régionale en français, voir Anne Catherine Simon (dir.), *La variation prosodique régionale en français*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2012.

⁶ Sandra Schwab, Mathieu Avanzi, Jean-Philippe Goldman, Pascal Montchaud et Isabelle Racine, "An acoustic study of penultimate accentuation in three varieties of French", [in] *Proceedings of the 6th International Conference on Speech Prosody 2012*, Shanghai, Tongji University Press, 2012, p. 266-269.

⁷ Extrait de la conversation guidée de la locutrice scacm1 du corpus PFC.

énoncé, mais les accents initiaux en sont absents ou très atténués. On note plutôt un accent pénultième dans « démocratisation », avec un [a] nettement allongé.

Certaines communautés francophones sont réputées pour la lenteur de leur parler ou débit de parole. C'est à la Suisse romande qu'on attache le plus souvent cette caractéristique. Schwab et Racine⁸ ont tenté de voir si ce cliché correspond bien à une certaine réalité linguistique. Si elles observent bien une vitesse d'articulation plus rapide à Brunoy, en région parisienne, qu'à Neuchâtel et Nyon, elles soulignent le rôle important que jouent l'âge et le sexe des locuteurs.

Enfin, certains français d'Afrique présentent, de façon plus étonnante pour qui voit le français uniquement à travers ses manifestations européennes ou américaines, une structure tonale. Les caractéristiques tonales des langues premières des locuteurs sont ainsi transposées dans leur français, comme le montre par exemple Bordal⁹ pour le français de Centrafrique en contact avec le sango.

b. Variables consonantiques

La production de la consonne <r> est très variable, à la fois dans son lieu et son mode d'articulation. Pour le lieu, on oppose les variantes produites avec le dos de la langue dans la partie arrière de la cavité buccale (<r> dorsaux) et celles produites avec la pointe de la langue dans la partie avant (<r> apicaux). Si le <r> dorsal est aujourd'hui très largement généralisé en Europe, la variante apicale reste commune dans certaines variétés d'Amérique ou d'Afrique ; elle est toutefois en net déclin au Canada. Ce changement a été abondamment étudié à Montréal^{10,11} et il illustre remarquablement bien la multiplicité des facteurs sociaux et linguistiques qui déterminent l'articulation du <r>. La variante apicale est ainsi conditionnée géographiquement (au Québec, elle n'est caractéristique que de l'ouest de la province), temporellement (elle a pratiquement disparu chez les locuteurs nés après 1950, alors qu'elle était catégorique chez ceux nés avant 1920), socialement (elle est davantage utilisée par les hommes et les locuteurs de classes moins favorisées), stylistiquement (elle est sensible à la formalité de la situation ou à la distinction entre parole spontanée et lecture) et linguistiquement (elle est plus fréquente devant une voyelle). Le déclin du <r> apical peut aussi se manifester au cours de vie d'un individu,

⁸ Sandra Schwab et Isabelle Racine, "Le débit lent des Suisses romands : mythe ou réalité?", *Journal of French Language Studies*, n° 23, 2013, p. 281-295.

⁹ Guri Bordal, *Prosodie et contact de langues : le cas du système tonal du français centrafricain*, thèse de doctorat, Université d'Oslo et Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2012.

¹⁰ Marie-Hélène Côté et Hugo Saint-Amant Lamy, "D'un [r] à l'aut[ʁ]e : contribution à l'étude de la chute du R apical au Québec", [in] *3ème Congrès Mondial de Linguistique Française*, sous la direction de Franck Neveu et coll., Paris, Institut de Linguistique Française, 2012, p. 1441-1453.

¹¹ Gillian Sankoff et Hélène Blondeau, "Language Change across the Lifespan : /r/ in Montreal French", *Language*, vol. 83, 2007, p. 560-588.

les locuteurs qui alternaient entre <r> apicaux et dorsaux en 1971 ayant souvent réduit significativement leur proportion de variantes apicales en 1984.

La liaison est l'autre grande variable consonantique sujette à variation en français. On distingue traditionnellement les contextes où la liaison est catégorique (obligatoire) et ceux où elle est variable (facultative) ; c'est donc ce deuxième type qui nous intéresse en premier lieu. La liaison variable, comme dans « est [t] allé » ou « après [z] un mois », est perçue comme conditionnée essentiellement par la catégorie sociale du locuteur – les locuteurs plus favorisés l'employant davantage – et, surtout, par le style de parole – les contextes plus formels étant associés à une plus grande fréquence des liaisons variables. Contrairement à ce qu'on observe pour d'autres variables de prononciation – l'articulation du <r>, le système vocalique ou les caractéristiques accentuelles ou tonales – le critère géographique passe au second plan pour la liaison, Laks affirmant même¹² : « [i]l semble que la variation diatopique soit extrêmement faible, sinon marginale, devant la variation socioculturelle et stylistique ». Une étude plus attentive de la liaison à travers l'espace francophone montre pourtant que la liaison facultative peut varier considérablement d'une région à l'autre, même plus que d'un style de parole à un autre, alors que la liaison catégorique est remarquablement stable. Côté¹³ compare la liaison variable dans quatre régions : l'Europe, le Québec, la Louisiane et l'Afrique subsaharienne. Ces zones se distinguent selon deux dimensions. D'une part, la fréquence des liaisons variables en général est plus élevée en Europe et au Québec qu'en Afrique et en Louisiane. D'autre part, les deux variétés américaines présentent davantage de liaisons non-standard, qui s'écartent des règles normatives. L'extension de la liaison dans les contextes pluriels (par exemple « cinq [z] amis ») caractérise surtout la Louisiane, alors que le Québec connaît également la généralisation du [t] avec toutes les formes du verbe « être » au présent (« je suis [t] allé, tu es [t] allé, etc. ») et l'introduction d'un [l] de liaison après le clitique « ça » (« ça [l] arrive »).

c. Variables vocaliques

C'est le système vocalique qui présente le plus de variation géographique en français. Cela n'est pas surprenant considérant la complexité de ce système, en comparaison à la fois avec la plus grande simplicité du système consonantique du français et celle des systèmes vocaliques dans les langues du monde. On peut distinguer trois aspects du système vocalique : l'inventaire des voyelles, leur réalisation et le comportement du schwa (ou e muet), phénomène très particulier du français et qui compte parmi les plus débattus de l'histoire de la phonologie.

¹² Bernard Laks, "Diachronie de la liaison en français contemporain : le cas de la parole publique (1999–2011)", [in] *La phonologie du français : normes, périphéries, modélisation*, sous la direction de Jacques Durand, Gert Kristoffersen et Bernard Laks, avec la collaboration de Julie Peuvergne, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2014, p. 335.

¹³ Marie-Hélène Côté, "La liaison en diatopie : esquisse d'une typologie", *Journal of French Language Studies*, vol. 27, 2017, p. 13-25.

Combien de voyelles y a-t-il en français ? Le locuteur sans formation linguistique sera le plus souvent tenté de répondre « cinq » (ou six, si on inclut « y »), confondant ici les sons-voyelles et les lettres utilisées pour les représenter à l'écrit. Le locuteur linguistiquement plus sophistiqué pourra proposer « seize », qui correspond au nombre de voyelles utilisées par les ouvrages de référence, par exemple le Petit Robert, pour transcrire les mots de la langue. En fait, la seule réponse valable à la question du nombre de voyelles en français est : « dans quelle variété ? ». Le nombre de voyelles – ou d'oppositions vocaliques – peut ainsi varier du simple au double, d'une dizaine à plus d'une vingtaine. Et le système « standard » à seize voyelles n'est de loin pas le plus commun.

Le corpus PFC inclut la lecture d'une liste de mots destinée en partie à établir l'inventaire vocalique des locuteurs enregistrés. Cette liste comprend donc des paires de mots visant à tester les oppositions vocaliques instables en français :

- L'opposition entre [e] et [ɛ] : piqué, piquer vs piquet, piquais, épée vs épais
- L'opposition entre [ø] et [œ] : jeûne vs jeune
- L'opposition entre [o] et [ɔ] : rauque vs roc, paume vs pomme, beauté vs botté
- L'opposition entre [a] et [ɑ] : patte vs pâte, malle vs mâle
- L'opposition entre [ɛ̃] et [œ̃] : brin vs brun
- L'opposition entre [ɛ:] et [ɛ] : fête vs faites

Si les locuteurs prononcent les deux mots d'une paire de façon identique, on peut en conclure qu'il n'y a pas d'opposition entre les deux voyelles, donc qu'il n'y a qu'une seule voyelle dans l'inventaire vocalique ; si le contraste est maintenu, les deux voyelles sont présentes dans l'inventaire. Différentes combinaisons de ces oppositions, associées aux voyelles [i y u ɔ̃ œ̃], dont on peut considérer qu'elles sont toujours présentes, donne lieu à une grande diversité d'inventaires vocaliques^{14,15}.

L'inventaire « standard », celui du Petit Robert, fait toutes les oppositions notées ci-dessus, sauf celle entre « fête » et « faites ». Les variétés traditionnelles du midi n'en maintiennent aucune, sauf celle entre « brin » et « brun » ; leur inventaire vocalique comprend donc onze voyelles. À l'opposé, dans le français du Québec et du Canada, toutes ces oppositions restent très saillantes. Qu'en est-il en région parisienne, typiquement associée à un certain standard ? Ces oppositions sont en perte de vitesse, si elles n'ont pas déjà disparu. Ainsi un locuteur de Brunoy âgé de 54 ans en 2006 (code locuteur 91adb1) ne distingue pas les paires « faites-fête », « brin-brun » et « patte-pâte », attestant déjà de la perte ou de l'affaiblissement de certaines oppositions. Un locuteur de 22 ans (91acs1) de la même localité poursuit cette évolution en ne maintenant que les paires [e]-[ɛ] et [o]-[ɔ], cette dernière seulement en syllabe finale (« rauque » se distinguant de « roc », mais pas « beauté » de « botté »).

¹⁴ Randall Gess, Chantal Lyche et Trudel Meisenburg, dir. *Phonological Variation in French : Illustrations from three Continents*, Amsterdam, John Benjamins, 2012.

¹⁵ Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche, dir. *Varieties of Spoken French*, Oxford, Oxford University Press, 2016.

Un écart important se creuse donc entre les variétés pour ce qui est de la richesse de l'inventaire vocalique. Cet écart est encore amplifié par le fait que les variétés qui maintiennent le mieux les oppositions ci-dessus sont aussi susceptibles de présenter des oppositions additionnelles de durée ou de timbre. Par exemple, le français québécois distingue deux séries de voyelles fermées : [i y u] vs [ɪ ʏ ʊ], comme dans « bise » et « cuise » avec [i] vs « biz » (diminutif de « bizarre ») et « quiz » avec [ɪ]. En Suisse romande et en Belgique, on trouve des oppositions de durée en fin de mot, par exemple dans « vit » [vi] vs « vie » [vi:]. La figure suivante fournit une comparaison des quatre inventaires mentionnés ci-dessus avec l'inventaire conventionnel du Petit Robert (la voyelle transcrite [ə], dont il sera question plus tard, est omise) ; les parenthèses indiquent les voyelles au statut instable.

<u>Conventionnel</u>	<u>Midi</u>	<u>Québec</u>	<u>Brunoy 54 ans</u>	<u>Brunoy 22 ans</u>
i y u	i y u	i y u	i y u	i y u
e ø o	e ø o	e ø o	e ø o	e ø o
ɛ œ ɔ		ɛ œ ɔ	ɛ œ ɔ	ɛ (ɔ)
a ɑ	a	a ɑ	a (ɑ)	a
ɛ̃ œ̃ ɔ̃ ɑ̃	ɛ̃ œ̃ ɔ̃ ɑ̃	ɛ̃ œ̃ ɔ̃ ɑ̃	ɛ̃ ɔ̃ ɑ̃	ɛ̃ ɔ̃ ɑ̃
		+ ɛ: ɪ ʏ ʊ		

L'inventaire vocalique est déterminé par les oppositions. Mais une même voyelle peut être réalisée différemment d'une variété à l'autre. Les différences de réalisation peuvent toucher différents aspects de la qualité de la voyelle. Par exemple, la voyelle de « bain » a un timbre plus fermé au Québec et dans le midi de la France, plus ouvert dans le nord de la France. Les voyelles longues sont régulièrement diphtonguées au Québec, et les voyelles fermées régulièrement dévoisées.

Une des voyelles du français mérite un traitement particulier : il s'agit du e muet ou schwa. Si la terminologie appliquée à cette voyelle (schwa ou e muet, caduc, intermittent, féminin, etc.) mériterait en soi une discussion, je retiendrai « schwa » sans autre explication. La caractéristique essentielle de cette voyelle n'est pas son timbre – proche de [œ] ou [ø], voire identique, dépendant des contextes et des variétés – mais son comportement : le schwa peut être réalisé ou non, comme dans *cerise* [s(œ)riz], *me* [m(œ)] ou *piste* [pist(œ)]. Cette réalisation variable est l'un des éléments les plus saillants dans la distinction des variétés de français et des styles de parole.

On oppose traditionnellement les variétés méridionales de français aux variétés septentrionales (moitié nord de la France, Belgique, Suisse, Amérique du Nord). Si les premières prononcent traditionnellement les schwas dans toutes les positions, à moins qu'ils soient suivis d'une autre voyelle, les secondes ont tendance à se conformer à la loi dite des trois consonnes, d'abord formulée par Grammont¹⁶, selon laquelle le schwa est prononcé s'il est précédé de deux consonnes et suivi d'une consonne. Ainsi, pour la phrase « la fenêtre de la salle », le schéma méridional

¹⁶ Maurice Grammont, "La loi des trois consonnes", *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, n° 8, 1894, p. 53-90.

produira « la chemise de la dame », où les schwas prononcés sont soulignés, alors que le schéma septentrional tendra vers « la ch'mis' de la dam' ». Ces modèles ne sont évidemment pas toujours parfaitement respectés et le comportement du schwa doit être décrit en distinguant au moins cinq positions : dans les clitiques (le, me, te, etc.), en syllabe initiale (chemise, tenir, etc.), en syllabe médiane (bulletin, maintenant, etc.) et en syllabe finale de mot (dame, etc.), en position prépausale ou non. Le schéma méridional, en particulier, est en mutation, les schwas en fin de mot étant plus souvent omis par les jeunes générations¹⁷. Parmi les variétés septentrionales, certaines sont encore plus économes en schwas que d'autres, par exemple celles de Suisse romande ou du Québec.

3. Discussion et remarques finales

Les phénomènes prosodiques, l'articulation du <r>, la liaison, l'inventaire vocalique, la réalisation des voyelles et le comportement du schwa forment un ensemble de phénomènes aux configurations très variables. Une prononciation du français correspond alors à une combinaison particulière de ces traits.

Chaque phénomène peut également être envisagé selon différentes dimensions. Jusqu'ici, nous n'avons considéré que leur production dans une variété donnée : dans quelle mesure les locuteurs de cette variété produisent-ils des liaisons variables ou des schwas, quel est le lieu d'articulation de leurs <r> et comment peut-on caractériser leur système prosodique et vocalique ? Ces éléments de prononciation peuvent aussi être étudiés sous l'angle de leur perception : dans quelle mesure sont-ils perçus par les auditeurs et interprétés comme caractéristiques d'une variété donnée ? Enfin, se pose la question de leur représentation, à la fois dans le système linguistique intériorisé par les locuteurs (représentations mentales) et dans l'imaginaire linguistique au niveau communautaire (représentations sociales).

Pour répondre à ces différents questionnements, l'étude de la prononciation du français s'est enrichie de nouvelles approches et méthodes d'analyse. Si les descriptions traditionnelles se basaient avant tout sur les intuitions des locuteurs, l'étude de la production s'est plus récemment adossée à des données instrumentales, articulatoires et acoustiques. Les progrès technologiques rendent d'ailleurs ces données de plus en plus facilement accessibles. Les corpus de langue orale, spontanée ou non, se sont également généralisés et leur exploitation est facilitée par des outils de traitement de plus en plus puissants. Contrairement aux données recueillies de façon expérimentale, les corpus de langue spontanée ne permettent pas de contrôler les facteurs en jeu, mais ils offrent des données naturelles de plus en plus massives qui contextualisent les phénomènes de prononciation et permettent d'aborder des questions de fréquence, fondamentales dans le fonctionnement du langage. Du côté de la perception et des représentations sociales, il faut noter les apports de la

¹⁷ Léa Courdès-Murphy, *Nivellement et sociophonologie de deux grands centres urbains : le système vocalique de Toulouse et de Marseille*, thèse de doctorat, Université de Toulouse – Jean Jaurès, 2018.

dialectologie perceptuelle¹⁸ et des approches participatives, ces dernières fournissant par ailleurs rapidement des données massives provenant de territoires de plus en plus vastes.

La diversité des approches et des données permet de documenter plus précisément les prononciations du français. Dans ce contexte, les descriptions traditionnellement monolithiques du français sont de moins en moins recevables. Les prononciations sont plurielles ; on pourrait aussi, comme dans la tradition anglo-saxonne, parler « des » français plutôt que « du » français.

À partir de ces données, de nombreux questionnements émergent. Au-delà du fonctionnement des systèmes sonores, les travaux récents se penchent notamment sur leur dynamique, en considérant le phénomène du nivellement dialectal (atténuation progressive des différences entre variétés), le contact avec d'autres langues ou variétés ou le rôle des frontières politiques et de la mobilité dans les productions et représentations linguistiques. La dialectométrie, domaine en plein renouveau qui développe des mesures quantitatives des distances linguistiques, peut apporter des outils précieux sur ces questions.

Soulignons pour terminer la pertinence des travaux sur les prononciations du français pour tout un ensemble d'applications. On pense évidemment d'abord à l'enseignement du français langue étrangère, mais l'enseignement du français langue première est aussi impliqué car il véhicule de nombreuses représentations sur la « bonne » prononciation du français. L'orthophonie et l'audiologie, les médias parlés, les sciences criminelles (identification des voix) ou le droit (problèmes de discrimination) pourraient aussi bénéficier des connaissances acquises sur la structure sonore des variétés de français. Sur ces questions, et d'autres, il y a encore beaucoup de progrès à accomplir.

¹⁸ Dennis R. Preston, "Perceptual dialectology. Aims, methods, findings", [in] *Present-day Dialectology. Problems and Findings*, sous la direction de Jan Berns et Jaap van Marle, New York/Berlin, Mouton de Gruyter, 2011, p. 57-104.